Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **Bureau de gestion des personnels contractuels** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDCAR/2020-455** **16/07/2020**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 11

Objet : Modalités de recrutement des agents contractuels affectés dans les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (agents contractuels enseignants et d'éducation).

Destinataires d'exécution
Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

Résumé : La présente note rappelle les procédures de renouvellement et de recrutement des agents contractuels de l'enseignement agricole au titre de l'année scolaire 2020-2021 (ACEN enseignants et d'éducation). Elle définit les modalités de prise en charge de la rémunération de ces personnels.

Textes de référence :- Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat

- Note de service n° SG/SRH/SDCAR/N°2019-76 du 30 janvier 2019 relative au référentiel de rémunération des ACEN

- Note de service SG/SRH/SDPPRS/ 2016-587 du 19/07/2016 relative au régime applicable aux agents contractuels du ministère chargé de l’agriculture

Cette note a pour objet de rappeler :

- les modalités de renouvellement des contrats et de recrutement des agents contractuels d'enseignement et d'éducation des lycées agricoles publics, à la rentrée scolaire 2020, au titre de l'année scolaire 2020-2021 (ACEN),
- les modalités de prise en charge de la rémunération de ces agents contractuels, en reprécisant le rôle des différents acteurs intervenant dans le processus de gestion : les directeurs d'établissement, les services régionaux et services de la formation et du développement (DRAAF/SRFD-DAAF/SFD), le bureau des dotations et des compétences (BDC) de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche et le bureau de gestion des personnels contractuels (BPCO) du Service des Ressources Humaines(cf. schéma de la procédure de recrutement - annexe 1).

Les règles de gestion énoncées sont applicables aux ACEN :

- affectés dans le cadre de la campagne de recrutement organisée par la note de service SG/SRH/SDCAR/2020-309 du 28/05/2020 ;
- n'ayant pas obtenu de poste dans le cadre de cette campagne annuelle de recrutement ;
- n'ayant pas participé à la campagne annuelle de recrutement des personnels contractuels susmentionnée.

Ces règles de gestion s'appliquent également aux agents souhaitant obtenir un poste d'enseignement ou d'éducation en lycée agricole public pour l'année scolaire 2020-2021.

I- Organisation de la procédure de recrutement

A- Postes offerts

La liste des postes d'enseignement et d'éducation restés vacants à l'issue de la campagne de recrutement organisée par la note de service SG/SRH/SDCAR/2020-309 du 28/05/2020 est jointe en annexe 3.

Les postes à temps incomplet correspondent à une quotité de travail de 50% ou 70%.

Le recrutement sur les postes publiés en annexe 3 est initié aux niveaux local (établissement) et régional.

Dans ce cadre, les DRAAF/SRFD - DAAF/SFD recevront de la part du BPCO la liste nominative des ACEN restés sans affectation après la campagne de recrutement organisée par la note de service SG/SRH/SDCAR/2020-309 du 28/05/2020.

B- Modalités de recrutement

Pour pourvoir les postes publiés à l'annexe 3 ou un poste libéré postérieurement à la publication de la présente note (procédure dite du « remplacement nombre pour nombre » (RNPN), il appartient au directeur d'établissement, sous couvert du DRAAF/SRFD - DAAF/SFD, de proposer le recrutement de-nouveaux ACEN sur les postes restant à pourvoir.

Le directeur d'établissement doit accorder une priorité de réemploi aux agents ACEN restés sans poste ainsi qu'aux agents contractuels de l'enseignement remplaçants (ACER) recrutés l'année précédente pour répondre à des besoins temporaires. Ces agents sont, en effet, prioritaires au recrutement. Le BPCO adressera la liste nominative des ACER concernés aux SRFD.

Le candidat proposé doit être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau égal à trois années d'études supérieures après le baccalauréat. Il ne pourra être dérogé à cette règle que de manière exceptionnelle lorsqu'il s'agit de recruter des agents dans des disciplines nécessitant des compétences spécifiques difficilement mobilisables. Il appartiendra au directeur d'établissement de transmettre rapidement les demandes de dérogation motivées par courriel au DRAAF-SRFD/DAAF-SFD.

Dès qu'il aura sélectionné un candidat, le directeur d'établissement devra lui remettre, sans délai, le dossier de prise en charge (annexe 6), en l'invitant à le lui rendre dûment rempli, accompagné des pièces constitutives (photocopies lisibles) nécessaires à sa prise en charge financière, visant à assurer sa rémunération dans des délais optimaux (annexe 6- fiche n°5).

Le directeur d'établissement procède à la demande du volet n°2 du casier judiciaire et le joint au dossier.

Les ACEN en poste au cours de l'année scolaire 2019-2020 ne sont pas tenus de constituer un nouveau dossier de recrutement, sauf en cas de modification de leur situation (changement d'adresse, de RIB, de leur situation familiale).

Le directeur d'établissement complète toutes les rubriques correspondantes de l'autorisation de recrutement (Fiche n°1 de l'annexe 6) et la joint au dossier de recrutement qu'il transmet au DRAAF/SRFD - DAAF/SFD.

C- Vérification et transmission du dossier de manière dématérialisée (Nuxeo)

Le DRAAF/SRFD - DAAF/SFD est chargé de :

- Communiquer aux directeurs d'EPLEFPA les conditions générales de recrutement et de rémunération des agents contractuels affectés dans la région. Il se réfère à cet égard à la note de service n° SG/SRH/SDCAR/N°2019-76 du 30 janvier 2019 (référentiel de rémunération des ACEN) jointe en annexe 4 ;
- Contrôler la complétude du dossier de recrutement transmis par le directeur dès sa réception. Il doit demander au directeur de lui faire parvenir toute pièce manquante ou de remplacer toute pièce non conforme **en rappelant qu'un défaut de production fait obstacle à la prise en charge financière de tout nouvel agent et retarde le versement de sa rémunération** ;
- Viser la demande d'autorisation de recrutement (Fiche n°1 de l'annexe 6), préalablement complétée par le directeur d'établissement et jointes au dossier de recrutement ;
- Déposer le dossier de recrutement dûment complété sur la plate-forme Nuxeo[1] et compléter le tableau (annexe 2).

Une attention toute particulière est appelée sur la nécessaire complétude du dossier à chaque étape de la procédure. Toute pièce manquante est susceptible de retarder la prise en charge financière des agents.

D- Validation de la demande de recrutement

Le bureau des dotations et des compétences (BDC) de la DGER, responsable du programme 143, valide les demandes d'autorisation de recrutement :

- visa et accord ou refus sont portés sur le formulaire de demande d'autorisation de recrutement (Fiche n°1 de l'annexe 6) édité à partir du dossier déposé par le DRAAF/SRFD - DAAF/SFD dans Nuxeo, qui l'aura préalablement complété avec les informations requises,
- mention de la validation par le BDC/RPROG 143 sera portée dans la colonne correspondante de la ligne du tableau Nuxeo. L'absence de cette fiche validée par le BDC dans le dossier de recrutement déposé et de la mention de la validation par BDC dans le tableau Nuxeo fait obstacle à tout traitement par le BPCO.

Le contrôle du BDC/RPROG143 porte sur l'existence (n° de publication campagne de recrutement des ACEN et n° RenoiRH du poste) et la disponibilité du poste justifiant la demande de recrutement (vacance effective). En cas de désaccord ou en cas de besoin d'information complémentaire le BDC informe le DRAAF/SRFD - DAAF/SFD qui devra apporter les éléments de réponse nécessaires à la validation de la demande de recrutement.

Le DRAAF/SRFD - DAAF/SFD suivra l'état de la validation en consultant Nuxeo.

1 Conformément aux dispositions prévues par la note de service n°SG/SRH/SDCAR/2017 557 du 28 juin 2017

E- Organisation du recrutement de candidats étrangers

Les candidats étrangers doivent être en possession d'un titre de séjour les autorisant à travailler. Afin de permettre aux candidats étrangers non détenteurs d'une autorisation de travail de prendre rapidement son poste en toute régularité, le directeur d'établissement devra transmettre au DRAAF/SRFD - DAAF/SFD :

- le curriculum vitae du candidat ;
- la copie de son diplôme ;
- une note motivant le choix du candidat au regard de son profil et ses compétences ;
- la photocopie de son titre de séjour.

Dès réception des pièces, le DRAAF/SRFD - DAAF/SFD adressera au candidat une demande d'autorisation de travail que ce dernier devra présenter à la préfecture.

En l'absence d'autorisation de travail, le recrutement ne sera pas validé et l'agent ne pourra pas entrer en fonctions.

F- Etablissement du contrat

Dès réception du dossier de recrutement complet, le BPCO établit les contrats de recrutement, puis les transmet en double exemplaire au DRAAF/SRFD - DAAF/SFD qui les transmettra aux directeurs d'établissement pour signature par chacun des agents. Une copie du contrat sera également déposée dans Nuxeo afin d'accélérer la transmission aux agents.

Le directeur d'établissement retourne un exemplaire des contrats datés et signés avec la mention manuscrite « lu et approuvé », des agents de son établissement, par courrier, **directement au secteur des programmes 142-143 du BPCO, sous bordereau d'envoi en veillant à préciser la région.**

Il devra adresser également une copie des contrats signés au DRAAF/SRFD - DAAF/SFD.

G- Versement des rémunérations

Le versement des rémunérations est subordonné à la date de réception des dossiers complets.

Seuls les dossiers **complets** déposés sur Nuxeo **au plus tard le 14 août 2020**, pourront être pris en charge intégralement sur la paye de septembre. Le BPCO précisera dans le tableau de suivi dans Nuxéo la date prévisionnelle de versement de la rémunération ou de l'acompte.

Les dossiers reçus à compter du 17 août 2020 ne pourront être pris en charge intégralement sur la paye de septembre.

Les agents concernés percevront un acompte correspondant à 90 % du traitement net à la fin du mois de septembre, ou courant octobre selon la date d'arrivée du dossier complet. Leur rémunération et le reliquat du mois seront versés à la fin du mois d'octobre ou novembre selon la date de versement de l'acompte.

Le versement des acomptes peut générer une augmentation du taux de prélèvement à la source.

Le tableau ci-dessous précise les périodes de versement des rémunérations et acomptes définies par la Direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine, en fonction de la date de réception du dossier de recrutement complet et conforme.

Afin de fiabiliser les opérations de contrôle de la paie par le BPCO et par la DDFIP, et de garantir le versement des salaires de l'ensemble des agents non titulaires**, aucune modification de ce calendrier n'est possible.**

Les directeurs d'établissement sont chargés de tenir informés les agents de ce calendrier. Ces éléments sont indicatifs sous réserve de la situation sanitaire.

Date de réception du dossier <u>complet</u> au BPCO	**Période de versement de la rémunération ou de l'acompte**
Jusqu'au 14 août 2020	Rémunération complète fin septembre 2020
Du 16 août au 15 septembre 2020	acompte fin septembre 2020 (ou tout début octobre 2020) (*)
Du 16 septembre au 16 octobre 2020	acompte vers le 15 octobre 2020
Du 17 octobre au 16 novembre 2020	acompte fin novembre 2020 (ou tout début décembre 2020) (*)

Ces éléments sont indicatifs sous réserve des conditions d'urgence sanitaires.

II Renonciation au renouvellement ou au recrutement

A- Gestion des refus de poste à l'issue de la campagne de mobilité

1- Cas des agents en CDD

L'agent ayant participé à la campagne de recrutement des ACEN CDD organisée par la note de service SG/SRH/SDCAR/2020-309 du 28/05/2020 peut refuser l'affectation qui lui est proposée pour l'année scolaire 2020-2021.

Dans ce cas, il doit informer simultanément le bureau de gestion des personnels contractuels (BPCO) du SRH et le bureau des dotations et des compétences (BDC) de la DGER de son refus **en retournant le formulaire de renonciation (annexe 5)** aux 2 adresses suivantes **:**

mobilité-acen-2020.sg@agriculture.gouv.fr
bgdc-mobilite-acen-acet.dger@agriculture.gouv.fr

Les agents doivent préciser impérativement en « **Objet** » du message : **REFUS, REGION de leur actuelle affectation, NOM et PRENOM.**

Le BPCO mettra fin au contrat de l'agent au 31 août 2020 (au 15 août 2020 à La Réunion) et adressera les attestations lui permettant de bénéficier de l'allocation retour à l'emploi.

Afin de s'assurer que ces documents leur parviennent, il appartient aux agents de faire connaître à leurs gestionnaires de proximité leur adresse postale en cas de déménagement.

2- Cas des agents en CDI

Les agents en CDI souhaitant démissionner sont tenus d'envoyer leur courrier signé par mail aux deux adresses suivantes en mettant en copie leur chef d'établissement :

mobilité-acen-2020.sg@agriculture.gouv.fr
bgdc-mobilite-acen-acet.dger@agriculture.gouv.fr

Les documents de fin de contrat qui seront transmis à l'agent porteront le motif démission et non fin de contrat.

Il appartient au Pôle Emploi d'étudier l'ouverture des droits au bénéfice de l'allocation retour à l'emploi.

B- Gestion des agents qui n'auront pas pris leurs fonctions à la rentrée scolaire

Si l'agent contractuel ne se présente pas à son poste à la rentrée scolaire sans justifier son absence, le directeur d'établissement doit adresser un certificat de non-prise de fonctions, par courriel au DRAAF/SRFD - DAAF/SFD de sa région, chargé de communiquer IMMEDIATEMENT cette information au BPCO, ainsi qu'au BDC via les deux adresses électroniques suivantes :

mobilité-acen-2020.sg@agriculture.gouv.fr
bgdc-mobilite-acen-acet.dger@agriculture.gouv.fr

Dès réception du certificat de non-prise de fonctions, le BPCO :

- adressera un courrier à l'agent bénéficiaire d'un CDI, l'invitant à rejoindre son poste ou de justifier son absence. En l'absence de réponse dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception du courrier, une procédure de licenciement pour abandon de poste sera mise en œuvre.
- informera l'agent bénéficiaire d'un renouvellement de CDD qu'il sera mis fin à son contrat pour abandon de poste s'il a signé l'avenant à son contrat. Les documents de fin de contrat porteront la mention « démission ».
- informera l'agent nouvellement recruté qu'il sera mis fin à son contrat pour abandon de poste s'il a signé son contrat. Il sera également précisé sur les documents de fin de contrat que l'agent est démissionnaire.

Cette transmission est impérative pour justifier une nouvelle demande d'autorisation de recrutement auprès de la DGER/BDC sur le poste libéré pour ce motif.

Pour le ministre de l'agriculture,
et de l'alimentation

Le chef de service
des ressources humaines

Jean-Pascal FAYOLLE

Pour le ministre de l'agriculture,
et de l'alimentation

La sous-directrice des établissements,
des dotations et des compétences

Isabel de FRANCQUEVILLE

ANNEXE 1

Schéma chronologique de la procédure de recrutement de nouveaux agents contractuels

ACTEURS	ACTIONS
DGER / BDC	Elabore la liste des postes vacants
SRH/BPCO	- Publie la liste des postes via la présente note de service. - Envoie la liste des agents sans affectation aux SRFD
DRAAF/SRFD - DAAF/SFD	- Diffuse ces informations aux directeurs d'EPL de sa région.
Directeur d'EPL	- Recrute et renseigne les candidats (en contactant prioritairement les ACEN sans poste, puis les ACER) ; - Constitue le dossier de contractualisation et l'adresse au DRAAF/SRFD de rattachement ; - Etablit la demande de validation de l'adéquation diplôme/profil/poste (Fiche n°1) et l'adresse au DRAAF/SRFD.
DRAAF/SRFD – DAAF/SFD	- **Vérifie la complétude du dossier (il demande, en urgence, au directeur de l'EPL le complément de pièces si nécessaire)** ; - Dépose le dossier de contractualisation complet et l'autorisation de recrutement dûment validée (Fiche n° 1) sur la plateforme dématérialisée Nuxeo via le mode d'emploi ci-dessous
DGER/BDC	- Transmet son avis FAVORABLE ou DEFAVORABLE au DRAAF/SRFD – DAAF/SFD vis-à-vis de l'autorisation de recrutement (Fiche n°1)
SRH / BPCO	- <u>Dans le cas d'un avis favorable</u> : . accuse réception du dossier de contractualisation et informe sur une date prévisible de recrutement et de prise en paie sur Nuxeo; . établit le contrat ; . signe le contrat ; . retourne, par bordereau d'envoi, le contrat signé au DRAAF-SRFD - <u>Dans le cas d'un avis défavorable</u> : Le recrutement ne peut pas aboutir.
EPL	S'assure que le contrat a bien été signé par l'agent et renvoyé sous quinzaine au BPCO
DRAAF/SRFD – DAAF/SFD	S'assure que les contrats des ACEN de sa région ont bien tous été renvoyés signés par les agents concernés et renvoyés, dans les délais impartis, au BPCO

Annexe 2

DEPOT DES DOSSIERS DANS NUXEO

1- Aller dans la région concernée

2- Aller dans le dossier RS ACEN 2020-2021

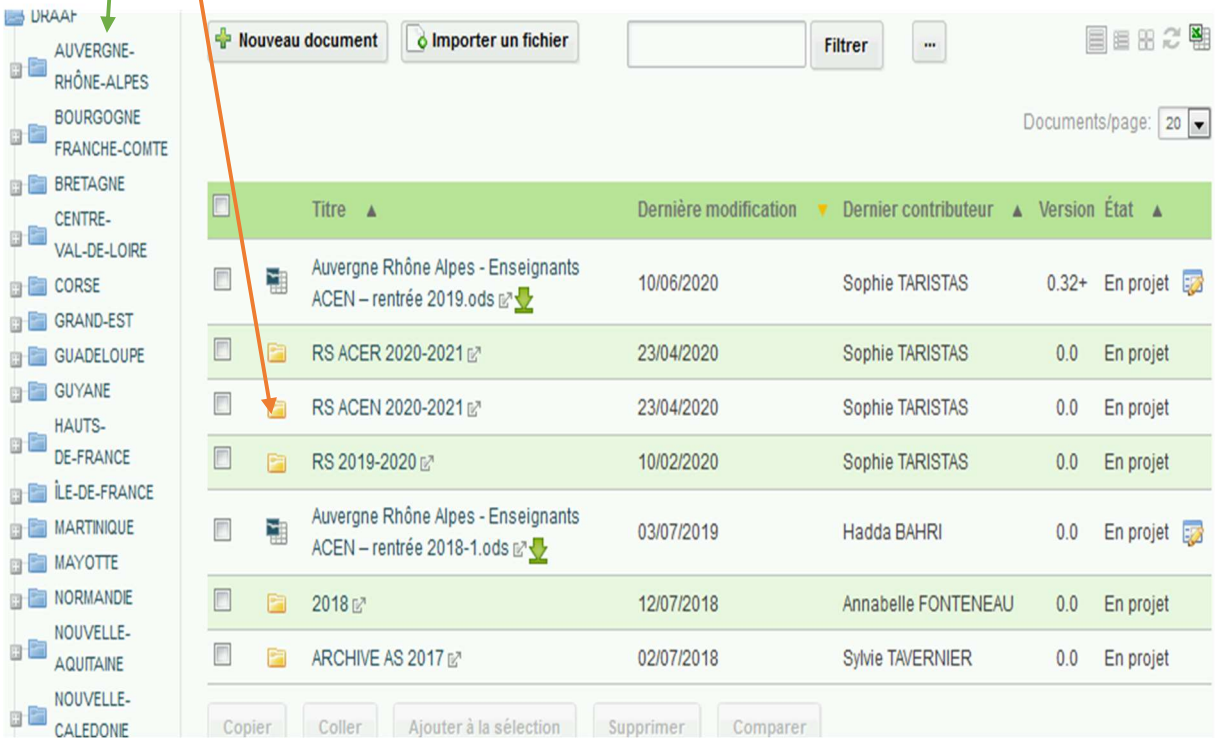

3- Déposer les documents de prise en charge dans la rubrique « dossiers agents » en veillant à ouvrir un dossier au nom de l'agent concerné.

Annexe 2

4- Renseigner le tableau rubrique RPOB

Indiquer un motif s'il ne s'agit pas d'un nouveau recrutement

INDIQUER LE N° DE POSTE RENOIRH QUI COMMENCE PAR A3EN

RBOP											
Imputation budgétaire (143)	**Département-UO**	**Affectation opérationnelle (143 : saisie manuelle)**	**Date de saisie du dossier par le RBOP**	**NOM**	**Prénom**	**Quotité de travail**	**numéro du poste Renoirh**	**Dates du contrat (jj/mm/aaaa) en 2019**			
								Premier jour	**Fin du contrat**	**Motif de la demande**	**O**
143-13	15 Cantal	LPA SAINT FLOUR	05/07/2019	THORE	LAURENT	100%		01/09/2019	15/02/2020	démission occupant du poste	
143-13										non prise de poste de l'agent prévu	
143-13										diminution de quotité	
143-13										augmentation de quotité	
143-13										TP de droit	
143-13										congé parental	
143-13										autres motifs avec observations	

Annexe 2

5- Suivre l'avancement du traitement du dossier

Le RPROG indique la validation du recrutement ou de la modification demandée

RPROG	BUREAU DE GESTION					
	Prise en charge administrative		Prise en charge financière		Gestion de la fin de contrat	
Validation RPROG	Etat du dossier	Date d'envoi du contrat ou de l'arrêté signé par BPCO	Type de versement	Date prévisionnel du versement	Date d'envoi de l'attestation Pôle emploi	Agent non payé à compter du
Validé	traité		paye complète	30/09/2020	30/09/2020	01/10/2020
	en cours de traitement		acompte	05/10/2020		

La date prévisionnelle du versement est donné à titre indicatif, et varie selon la validation définitive de la DDFIP et des délais de traitement variable d'un établissement bancaire à l'autre

Le BPCO précise si l'agent va recevoir une paye complète ou un acompte correspondant à 90% du salaire net

Le BPCO envoie les documents de fin de contrat directement au domicile de l'agen afin d'accélérer ses démarches et vous indique la date d'envoi.

BPCO déposera une copie de l'attestation envoyée dans Nuxéo.

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Bourg les Valence	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	6240	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Bourg les Valence	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	1090	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Chambéry La Motte Servolex	Biologie-Ecologie		PCEA	1323	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Chambéry La Motte Servolex	Histoire-Géographie		Agt.Cont.Ens.	6198	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Chambéry La Motte Servolex	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5149	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Chambéry La Motte Servolex	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	6197	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA La Côte Saint André	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	6291	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA La Côte Saint André	Espagnol		Agt.Cont.Ens.	6242	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Lyon Dardilly	Lettres Histoire		Agt.Cont.Ens.	5134	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Lyon Dardilly	Lettres modernes		Agt.Cont.Ens.	6300	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Lyon Dardilly	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6299	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Lyon Dardilly	STA/Productions végétales		PCEA	1282	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Saint Genis Laval	Bioch. microbio. biotech	Enseignement complémentaire en IAA/GA	Agt.Cont.Ens.	5137	Demi-poste	SV	70%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Saint Genis Laval	Documentation		Agt.Cont.Ens.	5138	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Saint Genis Laval	Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	6302	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Saint Genis Laval	SESG/Gest. Entreprise	Enseignement complémentaire en Italien et ESC	Agt.Cont.Ens.	5136	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Vienne Seyssuel	Sc techno équip/équip Hyd		PCEA	1139	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Vienne Seyssuel	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	5063	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Vienne Seyssuel	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	6194	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Aubenas	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5032	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Aubenas	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	1060	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Aurillac	Lettres Histoire		Agt.Cont.Ens.	5039	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Aurillac	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5034	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Aurillac	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5035	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Aurillac	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6193	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Aurillac	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	5037	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Bourg en Bresse	Documentation		PCEA	6287	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Bourg en Bresse	Maths Physique-Chimie		PLPA	1008	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Bourg en Bresse	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5001	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Cibeins	Anglais		Agt.Cont.Ens.	5012	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	6243	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6296	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat	STAE/Aménagement paysager		PLPA	1246	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA du Bourbonnais	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5017	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA du Bourbonnais	STA/Productions animales		Agt.Cont.Ens.	6288	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Romans	STA/Production horticole	Enseignement complémentaire en Biologie-Ecologie	PCEA	1103	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Romans	STA/Productions végétales		PCEA	1101	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Yssingeaux	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5102	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTPA Yssingeaux	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	5098	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Belleville	Documentation		Agt.Cont.Ens.	5142	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Cognin	Biologie-Ecologie		PLPA	1341	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Cognin	Lettres Histoire		Agt.Cont.Ens.	6199	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Contamine sur Arve	Lettres Anglais		Agt.Cont.Ens.	5165	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Contamine sur Arve	Lettres Histoire		PLPA	1361	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Durdat Larequille	SESG/Gest. Entreprise	Enseignement complémentaire en informatique	Agt.Cont.Ens.	5028	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Durdat Larequille	STA/Production horticole		Agt.Cont.Ens.	5024	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Durdat Larequille	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5025	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Montravel	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5081	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Montravel	STA/Production horticole		Agt.Cont.Ens.	5079	Demi-poste	SV	70%

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Rochefort Montagne	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	5125	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Rochefort Montagne	STAE/Gest aménag esp nat.		PLPA	6196	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Rochefort Montagne	TIM		PLPA	1268	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Saint Flour	Génie procédés IAA/GA		Agt.Cont.Ens.	6290	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Voiron	Education socioculturelle		PLPA	6293	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	LPA Voiron	SESG/Gest commerciale		Agt.Cont.Ens.	6294	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6195	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	Site de Fontannes du LEGTPA Brioude Bonnefont	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	5108	Demi-poste	SV	50%
Auvergne-Rhône-Alpes	Site de Fontannes du LEGTPA Brioude Bonnefont	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	1213	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	Site de Pontaumur du LPA des Combrailles	SESG/Gest commerciale		PLPA	6297	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	Site Montbrison du LEGTA Montbrison	STA/Productions végétales	Profil polyculture élevage	IAE	1184	Entier	SV	
Auvergne-Rhône-Alpes	Site St Genest Malifaux du LEGTA Montbrison	Biologie-Ecologie		PLPA	1197	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA du Morvan	Biologie-Ecologie		PLPA	1459	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA du Morvan	Biologie-Ecologie		PLPA	1460	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA du Morvan	Lettres Histoire		Agt.Cont.Ens.	5203	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA du Morvan	Maths Physique-Chimie		PLPA	1461	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA du Morvan	Physique-Chimie		PCEA	1463	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA du Morvan	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6303	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Fontaines	SESG/Gest. Entreprise		IAE	1505	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Fontaines	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5228	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Fontaines	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6305	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	5166	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or	Lettres Anglais		Agt.Cont.Ens.	5173	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or	Lettres Espagnol		Agt.Cont.Ens.	5169	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or	Maths Physique-Chimie		PLPA	1370	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	1368	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	1363	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Lons Le Saunier-Montmorot	Lettres modernes		Agt.Cont.Ens.	6245	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Lons Le Saunier-Montmorot	Mathématiques		Agt.Cont.Ens.	5188	Demi-poste	SV	70%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Mâcon Davayé	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	5230	Demi-poste	SV	50%

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Mâcon Davayé	SESG/Gest commerciale		Agt.Cont.Ens.	6306	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Mamirolle	SESG/Gest. Entreprise	Enseignement sur 2 sites : Mamirolle et Poligny	Agt.Cont.Ens.	5183	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Mancy Lons le Saunier	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	5193	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Mancy Lons le Saunier	PS/Hippologie		Agt.Cont.Ens.	5194	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Mancy Lons le Saunier	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	5195	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Plombières les Dijon	Anglais		PCEA	3457	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Plombières les Dijon	Mathématiques	Enseignement complémentaire en informatique	Agt.Cont.Ens.	5175	Demi-poste	SV	70%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA Valdoie	STA/Production horticole		Agt.Cont.Ens.	6276	Demi-poste	SV	70%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA Besançon	Documentation		Agt.Cont.Ens.	5187	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA Besançon	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	6201	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA d'Auxerre	Education socioculturelle		PLPA	1548	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA d'Auxerre	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	1539	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA d'Auxerre	STA/Productions végétales		PCEA	1544	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA d'Auxerre	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	6203	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA Vesoul	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	6275	Demi-poste	SV	70%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA Vesoul	Education socioculturelle		PCEA	1500	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA Vesoul	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	5224	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA Vesoul	STA/Productions végétales		PCEA	1492	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTPA Vesoul	TIM		Agt.Cont.Ens.	5226	Demi-poste	SV	50%
Bourgogne-Franche-Comté	LPA Champs sur Yonne	Biologie-Ecologie		PLPA	1554	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LPA Champs sur Yonne	Espagnol		Agt.Cont.Ens.	5248	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LPA de Charolles	Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5235	Demi-poste	SV	70%
Bourgogne-Franche-Comté	LPA Plagny Sermoise	Mathématiques		Agt.Cont.Ens.	5207	Demi-poste	SV	70%
Bourgogne-Franche-Comté	LPA Tournus	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5242	Demi-poste	SV	50%
Bretagne	LEGTA Caulnes	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	6278	Demi-poste	SV	70%
Bretagne	LEGTA Caulnes	STA/Productions animales		Agt.Cont.Ens.	6246	Demi-poste	SV	50%

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établs)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Bretagne	LEGTA Guingamp Kernilien	Maths Physique-Chimie		PLPA	1584	Entier	SV	
Bretagne	LEGTA Guingamp Kernilien	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6248	Demi-poste	SV	50%
Bretagne	LEGTA Guingamp Kernilien	STA/Productions animales	Enseignement complémentaire en Biologie-Ecologie	Agt.Cont.Ens.	6308	Entier	SV	
Bretagne	LEGTA le gros chêne à Pontivy	Education socioculturelle		PCEA	1649	Entier	SV	
Bretagne	LEGTA le gros chêne à Pontivy	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	5311	Demi-poste	SV	50%
Bretagne	LEGTA le gros chêne à Pontivy	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5307	Entier	SV	
Bretagne	LEGTA Merdrignac	PS/Animalerie	Enseignement complémentaire en Biologie-Ecologie	Agt.Cont.Ens.	6309	Entier	SV	
Bretagne	LEGTA Merdrignac	TIM		Agt.Cont.Ens.	5270	Demi-poste	SV	70%
Bretagne	LEGTA Rennes Le Rheu	STA/Productions végétales		PCEA	1625	Entier	SV	
Bretagne	LEGTA Rennes Le Rheu	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6236	Demi-poste	SV	70%
Bretagne	LEGTA Rennes Le Rheu	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6279	Demi-poste	SV	70%
Bretagne	LEGTA Rennes Le Rheu	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5292	Demi-poste	SV	70%
Bretagne	LEGTA Rennes Le Rheu	TIM		Agt.Cont.Ens.	5293	Demi-poste	SV	50%
Bretagne	LPA Saint Aubin du Cormier	Maths Physique-Chimie		PLPA	1635	Entier	SV	
Bretagne	LPA Saint Aubin du Cormier	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5304	Demi-poste	SV	50%
Bretagne	LPA Saint Aubin du Cormier	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5301	Demi-poste	SV	50%
Bretagne	Site de Morlaix du LEGTPA de Châteaulin Morlaix	Anglais		PCEA	1622	Entier	SV	
Bretagne	Site de St Jean du LPA St Jean Brévelay Hennebont	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5317	Entier	SV	
Bretagne	Site de St Jean du LPA St Jean Brévelay Hennebont	SESG/Gest. Entreprise		PLPA	1653	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA Bourges Le Subdray	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	6311	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA Bourges Le Subdray	Histoire-Géographie		PCEA	1682	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA Bourges Le Subdray	STA/Productions végétales		PCEA	1671	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA Bourges Le Subdray	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5324	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	LEGTA Chartres	Bioch. microbio. biotech	Enseignement complémentaire en IAA/GA	PCEA	1689	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA Chartres	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	1686	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA Chartres	STA/Productions végétales		PCEA	1691	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA de Châteauroux	Documentation		PCEA	1716	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA de Châteauroux	Education socioculturelle		PCEA	1713	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA de Châteauroux	Mathématiques		Agt.Cont.Ens.	6312	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA de Châteauroux	STA/Productions animales		PLPA	1706	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA de Châteauroux	STAE/Aménagement paysager		PLPA	1707	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA de Châteauroux	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5340	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	LEGTA Tours Fondettes	Anglais		Agt.Cont.Ens.	5345	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	LEGTA Tours Fondettes	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5350	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	LEGTA Tours Fondettes	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	1720	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LEGTA Tours Fondettes	TIM		Agt.Cont.Ens.	5353	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	LPA Amboise	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	6314	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LPA Amboise	Sces et tech vigne vin		IAE	1733	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LPA Beaune La Rolande	Maths Physique-Chimie		PLPA	1804	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	LPA Beaune La Rolande	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5376	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	LPA Beaune La Rolande	SESG/Gest. Entreprise		PLPA	6315	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site de Blois du LEGTA Vendôme Blois Montoire	Maths Physique-Chimie		PLPA	1757	Entier	SV	

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Centre-Val de Loire	Site de Blois du LEGTA Vendôme Blois Montoire	SESG/Gest commerciale		PLPA	1754	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site de Montoire du LEGTA Vendôme Blois Montoire	Maths Physique-Chimie		PLPA	1771	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site de Montoire du LEGTA Vendôme Blois Montoire	Sc techno équip/Agroéquip	Enseignement sur 2 sites : Montoire et Blois	PLPA	1770	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site de Montoire du LEGTA Vendôme Blois Montoire	SESG/Gest. Entreprise		PLPA	1763	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site de Vendôme du LEGTA Vendôme Blois Montoire	Anglais		Agt.Cont.Ens.	6249	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	Site de Vendôme du LEGTA Vendôme Blois Montoire	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	1787	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site de Vendôme du LEGTA Vendôme Blois Montoire	STAE/Gest aménag esp nat.		PCEA	1786	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy Les Barres	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	5384	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	Site du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy Les Barres	Lettres Histoire		Agt.Cont.Ens.	5385	Demi-poste	SV	50%
Centre-Val de Loire	Site du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy Les Barres	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	1820	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy Les Barres	STAE/Aménagt. forestier		PLPA	1816	Entier	SV	
Corse	LEGTA Sartène	Biologie-Ecologie		PLPA	1840	Entier	SV	
Corse	LEGTA Sartène	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	1838	Entier	SV	
Corse	LEGTA Sartène	STAE/Gest aménag esp nat.		PCEA	1842	Entier	SV	
Corse	LEGTA Sartène	STAE/Gest aménag esp nat.		PCEA	1843	Entier	SV	
Corse	LEGTA Sartène	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	5391	Demi-poste	SV	50%
Corse	LPA Borgo	STAE/Aménagement paysager		PLPA	1851	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Château Salins	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	5450	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Château Salins	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	1958	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Château Salins	TIM		PCEA	1968	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Chaumont	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6210	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Chaumont	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6251	Demi-poste	SV	50%
Grand Est	LEGTA Crogny	Education socioculturelle		PCEA	1875	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Crogny	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	6320	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Metz Courcelles Chaussy	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5456	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Metz Courcelles Chaussy	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	1979	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Obernai	Allemand		PCEA	1995	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Obernai	Histoire-Géographie		Agt.Cont.Ens.	6254	Demi-poste	SV	50%
Grand Est	LEGTA Obernai	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5457	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Obernai	STA/Productions animales		Agt.Cont.Ens.	5458	Demi-poste	SV	70%
Grand Est	LEGTPA Avize	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6321	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Châlons en Champagne	Biologie-Ecologie	Enseignement complémentaire en Bioch. microbio. biotech	Agt.Cont.Ens.	5425	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Châlons en Champagne	Maths Physique-Chimie		PLPA	1903	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Charleville Mézières	Education socioculturelle		PCEA	1861	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Charleville Mézières	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	6205	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Charleville Mézières	STAE/Gest aménag esp nat.		PCEA	6317	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA de Colmar Wintzenheim	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	5468	Demi-poste	SV	50%

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Grand Est	LEGTPA de Colmar Wintzenheim	Génie procédés IAA/GIA	Enseignement complémentaire en Physique chimie	Agt.Cont.Ens.	5471	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA de Colmar Wintzenheim	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	2012	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA de Colmar Wintzenheim	SESG/Gest commerciale		Agt.Cont.Ens.	5473	Demi-poste	SV	50%
Grand Est	LEGTPA de Colmar Wintzenheim	STA/Production horticole		Agt.Cont.Ens.	5469	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA de Meurthe et Moselle	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	6234	Demi-poste	SV	50%
Grand Est	LEGTPA de Meurthe et Moselle	Histoire-Géographie		Agt.Cont.Ens.	6252	Demi-poste	SV	50%
Grand Est	LEGTPA de Meurthe et Moselle	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6281	Demi-poste	SV	70%
Grand Est	LEGTPA de Meurthe et Moselle	STA/Productions animales		PLPA	1929	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA de Meurthe et Moselle	STAE/Gest aménag esp nat.		PCEA	1930	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA de Rouffach	Lettres Anglais		PLPA	2039	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA de Rouffach	Sces et tech vigne vin		Agt.Cont.Ens.	5479	Demi-poste	SV	50%
Grand Est	LEGTPA de Rouffach	STA/Productions animales		PCEA	2030	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Rethel	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5409	Demi-poste	SV	70%
Grand Est	LEGTPA Rethel	Education socioculturelle	Enseignement complémentaire en Lettres	Agt.Cont.Ens.	6318	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Rethel	Histoire-Géographie		Agt.Cont.Ens.	6208	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Rethel	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6207	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Troyes Saint Pouange	Lettres Allemand		PLPA	1887	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Troyes Saint Pouange	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	1882	Entier	SV	
Grand Est	LPA Fayl Billot	E.P.S.		PCEA	1922	Entier	SV	
Grand Est	LPA Fayl Billot	Education socioculturelle	Enseignement complémentaire en Lettres	PCEA	1926	Entier	SV	
Grand Est	Site de Bar le Duc du LEGTPA de la Meuse	Maths Physique-Chimie		PLPA	1947	Entier	SV	
Grand Est	Site de Bar le Duc du LEGTPA de la Meuse	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6212	Entier	SV	
Grand Est	Site de Verdun du LEGTPA de la Meuse	Documentation		PCEA	1957	Entier	SV	
Guadeloupe	LEGTPA Guadeloupe	STA/Productions animales		PLPA	6231	Entier	SV	
Guyane	LEGTPA de Macouria	Histoire-Géographie		PCEA	2067	Entier	SV	
Guyane	LEGTPA de Macouria	Lettres Anglais		PLPA	2065	Entier	SV	
Guyane	LEGTPA de Macouria	Lettres modernes		Agt.Cont.Ens.	5510	Demi-poste	SV	50%
Guyane	LEGTPA de Macouria	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	5507	Entier	SV	
Guyane	LEGTPA de Macouria	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	5502	Demi-poste	SV	50%
Guyane	LEGTPA de Macouria	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	6213	Entier	SV	
Hauts de France	LEGTA Amiens le Paraclet	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	6257	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	LEGTA Amiens le Paraclet	Sc techno équip/équip Hyd	Enseignement complémentaire : physique-chimie	Agt.Cont.Ens.	6326	Entier	SV	
Hauts de France	LEGTA Crézancy	Lettres Espagnol		Agt.Cont.Ens.	5515	Demi-poste	SV	70%
Hauts de France	LEGTA Crézancy	Maths Physique-Chimie		PLPA	3446	Entier	SV	
Hauts de France	LEGTA de la Thiérache	Documentation		Agt.Cont.Ens.	6323	Entier	SV	
Hauts de France	LEGTA de la Thiérache	STA/Productions animales		PLPA	2079	Entier	SV	
Hauts de France	LEGTA de l'Oise	Lettres Anglais		PLPA	2153	Entier	SV	
Hauts de France	LEGTA de l'Oise	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	2155	Entier	SV	
Hauts de France	LEGTA de l'Oise	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	5553	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	LEGTPA Lomme	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	5528	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	LPA de Dunkerque Rosendaël	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	5533	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	LPA de la baie de Somme	E.P.S.		PCEA	2200	Entier	SV	
Hauts de France	LPA de la baie de Somme	Education socioculturelle		PLPA	2197	Entier	SV	
Hauts de France	LPA de la baie de Somme	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	5575	Demi-poste	SV	70%
Hauts de France	LPA Ribécourt	E.P.S.		PCEA	6324	Entier	SV	
Hauts de France	LPA Ribécourt	Sc techno équip/Agroéquip	Enseignement sur 2 sites : Ribécourt et LEGTA de l'Oise	PCEA	2159	Entier	SV	

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Hauts de France	LPA Ribécourt	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5556	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	LPA Ribécourt	TIM		Agt.Cont.Ens.	5557	Demi-poste	SV	70%
Hauts de France	Site d'Arras du LEGTA du Pas de Calais	Histoire-Géographie		Agt.Cont.Ens.	5559	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	Site d'Arras du LEGTA du Pas de Calais	STA/Productions végétales		PCEA	2168	Entier	SV	
Hauts de France	Site de Douai du LEGTA du Nord	Education socioculturelle		PCEA	2125	Entier	SV	
Hauts de France	Site de Douai du LEGTA du Nord	Lettres Histoire		Agt.Cont.Ens.	6255	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	Site de Douai du LEGTA du Nord	Mathématiques		Agt.Cont.Ens.	6282	Demi-poste	SV	70%
Hauts de France	Site de Péronne du LPA de la Haute Somme	Biologie-Ecologie		PLPA	2201	Entier	SV	
Hauts de France	Site de Péronne du LPA de la Haute Somme	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5585	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	Site de Péronne du LPA de la Haute Somme	Education socioculturelle		PLPA	2203	Entier	SV	
Hauts de France	Site de Radinghem du LEGTA du Pas de Calais	Education socioculturelle		PLPA	2178	Entier	SV	
Hauts de France	Site de Radinghem du LEGTA du Pas de Calais	Lettres modernes		Agt.Cont.Ens.	5568	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	Site de Sains du Nord du LEGTA du Nord	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	5539	Demi-poste	SV	50%
Hauts de France	Site de Sains du Nord du LEGTA du Nord	SESG/Eco Sociale et fam.		PLPA	2132	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA Brie Comte Robert	Biologie-Ecologie		PLPA	2215	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA Brie Comte Robert	Education socioculturelle		PCEA	2232	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA Brie Comte Robert	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	2239	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA Brie Comte Robert	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	3451	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA Brie Comte Robert	STA/Productions animales		PLPA	3449	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA Brie Comte Robert	TIM		PCEA	2229	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA La Bretonnière	Education socioculturelle		PLPA	2248	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA La Bretonnière	Histoire-Géographie		PCEA	2251	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA La Bretonnière	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	5596	Demi-poste	SV	50%
Île-de-France	LEGTPA Saint Germain en Laye	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5599	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA Saint Germain en Laye	Histoire-Géographie		PCEA	2280	Entier	SV	
Île-de-France	LEGTPA Saint Germain en Laye	SESG/Gest. Entreprise		PLPA	2279	Entier	SV	
La Réunion	LEGTA Saint Paul	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	6260	Demi-poste	SV	50%
La Réunion	LEGTA Saint Paul	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6258	Demi-poste	SV	50%
La Réunion	LPA Saint Joseph	Maths Physique-Chimie	Enseignement complémentaire en informatique	Agt.Cont.Ens.	5608	Entier	SV	
Martinique	LPA Le Robert	Lettres modernes		PCEA	2321	Entier	SV	
Martinique	LPA Le Robert	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5614	Demi-poste	SV	50%
Mayotte	Lycée Agricole de Mayotte	Anglais		Agt.Cont.Ens.	5631	Entier	SV	
Mayotte	Lycée Agricole de Mayotte	Biologie-Ecologie		PCEA	2324	Entier	SV	
Mayotte	Lycée Agricole de Mayotte	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	5628	Demi-poste	SV	50%
Mayotte	Lycée Agricole de Mayotte	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	6327	Entier	SV	
Mayotte	Lycée Agricole de Mayotte	SESG/Gest commerciale		Agt.Cont.Ens.	5620	Entier	SV	
Mayotte	Lycée Agricole de Mayotte	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5619	Demi-poste	SV	50%
Mayotte	Lycée Agricole de Mayotte	TIM		Agt.Cont.Ens.	6329	Entier	SV	
Normandie	LEGTA Coutances	Lettres Anglais		Agt.Cont.Ens.	5676	Entier	SV	
Normandie	LEGTA Coutances	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	5671	Demi-poste	SV	50%
Normandie	LEGTA E. de Chambray	Sc techno équip/équip Hyd		PCEA	2369	Entier	SV	
Normandie	LEGTA E. de Chambray	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6215	Entier	SV	
Normandie	LEGTA Evreux	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	2356	Entier	SV	
Normandie	LEGTA Evreux	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5647	Demi-poste	SV	50%
Normandie	LEGTA Evreux	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5650	Demi-poste	SV	50%
Normandie	LEGTA Yvetot	Anglais		Agt.Cont.Ens.	5705	Demi-poste	SV	50%
Normandie	LEGTA Yvetot	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6336	Entier	SV	
Normandie	LEGTPA Saint Hilaire du Harcouët	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	2394	Entier	SV	
Normandie	LEGTPA Sées	Mathématiques		Agt.Cont.Ens.	6333	Entier	SV	
Normandie	LEGTPA Sées	Physique-Chimie		PCEA	6335	Entier	SV	

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Normandie	LEGTPA Sées	STA/Productions végétales		PCEA	2398	Entier	SV	
Normandie	LPA Alençon	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	6261	Demi-poste	SV	50%
Normandie	LPA de Vire	STAE/Aménagement paysager		PLPA	2352	Entier	SV	
Normandie	LPA de Vire	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	5643	Demi-poste	SV	70%
Normandie	LPA Envermeu	Biologie-Ecologie		PLPA	2440	Entier	SV	
Normandie	LPA Envermeu	Documentation		PLPA	6339	Entier	SV	
Normandie	LPA Envermeu	E.P.S.		PCEA	6338	Entier	SV	
Normandie	LPA Envermeu	SESG/Gest. Entreprise	Enseignement complémentaire en informatique	Agt.Cont.Ens.	5713	Demi-poste	SV	50%
Normandie	LPA Envermeu	STAE/Aménagt. forestier		Agt.Cont.Ens.	5714	Entier	SV	
Normandie	LPA Le Neubourg	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	5661	Demi-poste	SV	50%
Normandie	LPA Le Neubourg	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	6330	Entier	SV	
Normandie	LPA Le Neubourg	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	6332	Entier	SV	
Normandie	Site de Merval du LPA du Pays de Bray	Biologie-Ecologie		PLPA	2431	Entier	SV	
Normandie	Site de Merval du LPA du Pays de Bray	E.P.S.	Enseignement Rugby	Agt.Cont.Ens.	5710	Entier	SV	
Normandie	Site de Neufchâtel en Bray du LPA du Pays de Bray	Biologie-Ecologie		PLPA	2432	Entier	SV	
Normandie	Site de Neufchâtel en Bray du LPA du Pays de Bray	Lettres Histoire	Service partagé sur site de Neufchâtel	Agt.Cont.Ens.	5712	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Angoulême	Lettres Allemand		Agt.Cont.Ens.	5720	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Angoulême	Lettres Histoire		Agt.Cont.Ens.	5719	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Angoulême	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	5716	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Bourcefranc	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	2464	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Bourcefranc	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	6216	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Bressuire	Anglais		PCEA	2720	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Bressuire	Anglais		Agt.Cont.Ens.	5859	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Bressuire	Physique-Chimie		PCEA	2716	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Dax	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	6344	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA G. Desclaude à Saintes	Espagnol		Agt.Cont.Ens.	5728	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA G. Desclaude à Saintes	Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	6341	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA G. Desclaude à Saintes	SESG/Gest commerciale		Agt.Cont.Ens.	5729	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Melle	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5867	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Melle	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6217	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Poitiers Venours	E.P.S.		PCEA	2767	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTA Poitiers Venours	SESG/Gest commerciale		Agt.Cont.Ens.	6347	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Alphonse Defumade - Ahun	Biologie-Ecologie	Enseignement complémentaire en STAE/ GAEN	Agt.Cont.Ens.	5778	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Alphonse Defumade - Ahun	Maths Physique-Chimie		PLPA	2554	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Alphonse Defumade - Ahun	PS/Aquaculture		Agt.Cont.Ens.	5771	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Alphonse Defumade - Ahun	SESG/Eco Sociale et fam.	Enseignement complémentaire en SESG/GC	Agt.Cont.Ens.	6237	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Bazas	STAE Aménagement Forestier	Enseignement complémentaire en Agroéquipement	Agt.Cont.Ens.	5798	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Bergerac Monbazillac	Génie procédés IAA/GA		Agt.Cont.Ens.	5785	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Henri Bassaler Brive Voutezac	Maths Physique-Chimie		PLPA	2507	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Henri Bassaler Brive Voutezac	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	2506	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Henri Bassaler Brive Voutezac	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5746	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Henri Queuille à Neuvic	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	2521	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Henri Queuille à Neuvic	STAE/Gest aménag esp nat.	Enseignement complémentaire en Agroéquipement	Agt.Cont.Ens.	5752	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Limoges Les Vaseix	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5903	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Magnac Laval	SESG/Gest commerciale		Agt.Cont.Ens.	6348	Entier	SV	

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Meymac	Anglais	Enseignement complémentaire en ESC	Agt.Cont.Ens.	6342	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Meymac	Lettres Anglais		Agt.Cont.Ens.	5760	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Meymac	STAE/Aménagt. forestier		PLPA	6230	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Sainte Livrade sur Lot	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	5831	Demi-poste	SV	70%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Tulle Naves	Education socioculturelle		PLPA	2540	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Tulle Naves	Mathématiques	Enseignement complémentaire en informatique	Agt.Cont.Ens.	5767	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Tulle Naves	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5769	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Tulle Naves	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	2536	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LEGTPA Tulle Naves	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5768	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Ste Pezenne à Niort	Biologie-Ecologie		PLPA	2737	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Ste Pezenne à Niort	Documentation		Agt.Cont.Ens.	6345	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Ste Pezenne à Niort	Maths Physique-Chimie		PLPA	2742	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Ste Pezenne à Niort	Sc techno équip/Agroéquip	Enseignement complémentaire en STAE/Aménagement Paysager	Agt.Cont.Ens.	5870	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LPA Ste Pezenne à Niort	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	5869	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Barbezieux	Education socioculturelle		PLPA	2459	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Barbezieux	SESG/Eco Sociale et fam.	Enseignement complémentaire en Biologie	Agt.Cont.Ens.	5723	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Barbezieux	SESG/Gest. Entreprise	Enseignement sur deux sites : Barbezieux et Angoulême	Agt.Cont.Ens.	5722	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LPA Le Petit Chadignac à Saintes	SESG/Gest. Entreprise		IAE	2491	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Mugron	Maths Physique-Chimie		PLPA	2635	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Mugron	Maths Physique-Chimie		PLPA	2636	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Mugron	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	5816	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LPA Mugron	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	5815	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LPA Oloron Sainte Marie	E.P.S.	Enseignement en section sportive, accompagnateur de moyenne montagne	Agt.Cont.Ens.	5846	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LPA Oloron Sainte Marie	SESG/Eco Sociale et fam.	Enseignement complémentaire en Biologie-Ecologie	Agt.Cont.Ens.	5845	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Orthez	STA/Productions végétales	Enseignement complémentaire en STA/ Production animales et Biologie-Ecologie	Agt.Cont.Ens.	5850	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Sabres	STAE/Aménagt. forestier	Enseignement complémentaire en Biologie-Ecologie	Agt.Cont.Ens.	5820	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Saint Yrieix La Perche	Maths Physique-Chimie		PLPA	2826	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Thuré	Lettres Anglais		Agt.Cont.Ens.	5894	Demi-poste	SV	50%
Nouvelle-Aquitaine	LPA Thuré	Maths Physique-Chimie		PLPA	2787	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Thuré	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	2786	Entier	SV	
Nouvelle-Aquitaine	LPA Thuré	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	6218	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Figeac	Lettres modernes		Agt.Cont.Ens.	6353	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Ondes	Mathématiques	Enseignement complémentaire en informatique	Agt.Cont.Ens.	5967	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Ondes	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	5969	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LEGTA Pamiers	SESG/Gest. Entreprise		PLPA	2849	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Pamiers	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	5916	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LEGTA Pamiers	STAE/Gest aménag esp nat.		PLPA	2838	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Perpignan Roussillon	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6046	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Rodez La Roque	Lettres Histoire		Agt.Cont.Ens.	6350	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Toulouse	STA/Productions végétales		IAE	2966	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Toulouse	STA/Productions végétales		IAE	2967	Entier	SV	
Occitanie	LEGTA Vic en Bigorre	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	6033	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LEGTA Vic en Bigorre	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	6264	Demi-poste	SV	50%

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établts)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Occitanie	LEGTA Villefranche de Rouergue	Sc techno équip/Equip AA	Enseignement en Electrotechnique/Systèmes Automatisés - Génie Mécanique et Maintenance	Agt.Cont.Ens.	6284	Demi-poste	SV	70%
Occitanie	LEGTPA d'Albi	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	6053	Entier	SV	
Occitanie	LEGTPA Nîmes	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6263	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA Cahors	Biologie-Ecologie	Enseignement complémentaire en STAE/Aménagement paysager	Agt.Cont.Ens.	6022	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA Cahors	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	6239	Entier	SV	
Occitanie	LPA Castelnau Le Lez	Mathématiques	Enseignement complémentaire en informatique	Agt.Cont.Ens.	5999	Demi-poste	SV	70%
Occitanie	LPA de Narbonne	Maths Physique-Chimie		PLPA	3472	Entier	SV	
Occitanie	LPA de Pézenas	E.P.S.		PCEA	3073	Entier	SV	
Occitanie	LPA de Pézenas	Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	6351	Entier	SV	
Occitanie	LPA de Pézenas	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	6003	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA de Pézenas	STAE/Aménagement paysager	Enseignement complémentaire en Gestion des esp.nat	Agt.Cont.Ens.	6002	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA Lavaur	STA/Productions végétales	Enseignement complémentaire en STA/Productions végétales	Agt.Cont.Ens.	6056	Demi-poste	SV	70%
Occitanie	LPA Mirande	Lettres Anglais		PLPA	3004	Entier	SV	
Occitanie	LPA Mirande	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	5983	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA Mirande	SESG/Gest. Entreprise		Agt.Cont.Ens.	5985	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA Mirande	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	5981	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA Riscle	Maths Physique-Chimie		PLPA	3014	Entier	SV	
Occitanie	LPA Saint Affrique	E.P.S.		PCEA	2923	Entier	SV	
Occitanie	LPA Saint Affrique	E.P.S.		Agt.Cont.Ens.	6285	Demi-poste	SV	70%
Occitanie	LPA Saint Affrique	STA/Productions animales		IAE	2906	Entier	SV	
Occitanie	LPA Saint Affrique	STA/Productions animales		Agt.Cont.Ens.	5959	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA Saint Affrique	STA/Productions végétales		PLPA	2905	Entier	SV	
Occitanie	LPA Saint Gaudens	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	5977	Demi-poste	SV	50%
Occitanie	LPA Saint Gaudens	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	6233	Entier	SV	
Occitanie	LPA Tarbes	Sc techno équip/Agroéquip		Agt.Cont.Ens.	6356	Entier	SV	
Occitanie	Site d'Auch du LEGTA Auch Beaulieu Lavacant	Mathématiques		Agt.Cont.Ens.	5989	Entier	SV	
Occitanie	Site de Saint Chély du LEGTPA de la Lozère	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6354	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Angers Le Fresne	Documentation		Agt.Cont.Ens.	6067	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Angers Le Fresne	Documentation		Agt.Cont.Ens.	6266	Demi-poste	SV	50%
Pays de la Loire	LEGTA Angers Le Fresne	TIM		Agt.Cont.Ens.	6087	Demi-poste	SV	50%
Pays de la Loire	LEGTA Fontenay Le Comte	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	6108	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Fontenay Le Comte	SESG/Gest. Entreprise		PCEA	3304	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Laval	Sc techno équip/Agroéquip		PCEA	3256	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Laval	STA/Productions végétales		PCEA	3201	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Le Mans	Biologie-Ecologie		Agt.Cont.Ens.	6064	Demi-poste	SV	50%
Pays de la Loire	LEGTA Le Mans	Sc techno équip/Agroéquip		PCEA	3275	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Le Mans	STA/Productions végétales		Agt.Cont.Ens.	6220	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Saint Herblain	Biologie-Ecologie		PCEA	3199	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTPA La Roche sur Yon	Lettres Anglais		Agt.Cont.Ens.	6112	Demi-poste	SV	70%
Pays de la Loire	LPA Brette les Pins	Education socioculturelle		PLPA	6359	Entier	SV	
Pays de la Loire	LPA Brette les Pins	Mathématiques		Agt.Cont.Ens.	6267	Demi-poste	SV	50%
Pays de la Loire	LPA Brette les Pins	Sc techno équip/Agroéquip	Enseignement complémentaire en STAE/Aménagement paysager	PLPA	3287	Entier	SV	
Pays de la Loire	LPA Brette les Pins	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	6103	Demi-poste	SV	70%
Pays de la Loire	LPA Château Gontier	PS/Aquaculture		Agt.Cont.Ens.	6094	Demi-poste	SV	50%
Pays de la Loire	LPA de Nantes Grand Blottereau	Maths Physique-Chimie		PLPA	3233	Entier	SV	

Liste des postes d'enseignement

Région	Etablissement	DISCIPLINE	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établs)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Pays de la Loire	LPA de Nantes Grand Blottereau	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	6219	Entier	SV	
Pays de la Loire	LPA Montreuil Bellay	STAE/Aménagement paysager	Enseignement complémentaire en agroéquipement	Agt.Cont.Ens.	6357	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Antibes	Biologie-Ecologie		PCEA	3351	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Antibes	Espagnol		Agt.Cont.Ens.	6130	Demi-poste	SV	50%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Avignon	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	6270	Demi-poste	SV	50%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Carpentras	STAE/Aménagement paysager		Agt.Cont.Ens.	6272	Demi-poste	SV	50%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Digne Carmejane	Anglais		PCEA	3341	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Digne Carmejane	Education socioculturelle		PLPA	3339	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Digne Carmejane	STAE/Gest aménag esp nat.		Agt.Cont.Ens.	6221	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA des Calanques à Marseille	Mathématiques		Agt.Cont.Ens.	6269	Demi-poste	SV	50%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA des Calanques à Marseille	PS/Hippologie	Enseignement en maréchalerie	PLPA	3372	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA des Calanques à Marseille	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	3375	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA des Calanques à Marseille	STAE/Aménagement paysager		PLPA	3374	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA Isle sur Sorgue	Sc techno équip/Agroéquip		PLPA	3435	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA Isle sur Sorgue	STA/Productions végétales	Enseignement complémentaire en Biologie-Ecologie	Agt.Cont.Ens.	6360	Entier	SV	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA Les Magnanarelles Arcs sur Argens	Education socioculturelle		Agt.Cont.Ens.	6162	Demi-poste	SV	50%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA Les Magnanarelles Arcs sur Argens	Lettres Espagnol		Agt.Cont.Ens.	6163	Demi-poste	SV	50%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA Les Magnanarelles Arcs sur Argens	SESG/Eco Sociale et fam.		Agt.Cont.Ens.	6164	Demi-poste	SV	50%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LPA Orange	Maths Physique-Chimie		Agt.Cont.Ens.	6273	Demi-poste	SV	50%

Liste des postes d'éducation

Région	Etablissement	Secteur	Précisions sur poste (enseignement complémentaire, sur 2 sites ou sur 2 établs)	CORPS ATTENDU	Numéro de poste	Valeur du poste	Vacance	Quotité réelle de travail
Auvergne-Rhône-Alpes	LEGTA Saint Genis Laval	Education		Agt contr.	4190	Entier	SV	
Bourgogne-Franche-Comté	LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or	Education		CPE	4033	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site de Vendôme du LEGTA Vendôme Blois Montoire	Education		Agt contr.	4191	Entier	SV	
Centre-Val de Loire	Site du Chesnoy du LEGTA Le Chesnoy Les Barres	Education		CPE	4054	Entier	SV	
Grand Est	LEGTA Château Salins	Education		CPE	4064	Entier	SV	
Grand Est	LEGTPA Charleville Mézières	Education		CPE	4058	Entier	SV	
Hauts-de-France	LEGTA de l'Oise	Education		CPE	4080	Entier	SV	
Hauts-de-France	Site du Quesnoy du LEGTA du Nord	Education		CPE	4072	Entier	SV	
Normandie	LEGTPA Sées	Education		Agt contr.	4192	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Le Mans	Education		CPE	4169	Entier	SV	
Pays de la Loire	LEGTA Luçon Pétré	Education		Agt contr.	4193	Entier	SV	

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **Bureau de gestion des personnels contractuels** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDCAR/2019-76** **30/01/2019**

Date de mise en application : 28/01/2018
Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :
SG/SRH/SDCAR/2018-730 du 28/09/2018 : Mise en place d'un nouveau référentiel de rémunération des agents contractuels d'enseignement CDD – CDI exerçant des fonctions d'enseignant et d'éducation des établissements d'enseignement technique agricole publics, pour la rentrée scolaire 2018.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Rectificatif de la note de service SG/SRH/SDCAR/2018-730 du 26/09/2018 sur la mise en place d'un nouveau référentiel de rémunération des agents contractuels d'enseignement CDD – CDI exerçant des fonctions d'enseignant et d'éducation des établissements d'enseignement technique agricole publics, pour la rentrée scolaire 2018.

Destinataires d'exécution
Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

Résumé : La présente note de service a pour objet de revaloriser la rémunération des agents contractuels enseignants et d'éducation dans le respect des dispositions prévues par le décret n°68-934 du 22 octobre 1968 modifié relatif au recrutement d'agents contractuels pour assurer l'enseignement dans les EPLEFPA relevant du ministère de l'agriculture. Cette note annule et remplace la note de service n°SG/SRH/SDCAR/2018-73026/09/2018. Elle vise à corriger une erreur matérielle relative aux conditions de reclassement des agents sous contrat au moment de la revalorisation.

Textes de référence :- Décret n°68-934 du 22 octobre 1968 modifié relatif au recrutement d'agents contractuels pour assurer l'enseignement dans les EPLEFPA relevant du ministère de l'agriculture ;
- Décret n°86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État pour l'application de l'article 7 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État.

Conformément aux dispositions de l’article 7 du décret du 22 octobre 1968 ci-dessus référencé, la rémunération des agents contractuels de l'enseignement exerçant des fonctions d'enseignant et d'éducation est déterminée par trois catégories définies selon le niveau de diplôme détenu par l'agent.
Chaque catégorie fixe un indice minimum et un indice maximum de rémunération à partir desquels les référentiels ont été construits.

L'effort de revalorisation des rémunérations des agents contractuels de l'enseignement se traduit par la mise en place d’un nouveau référentiel présenté en annexe permettant un gain indiciaire pour chaque catégorie en particulier au niveau des premiers échelons ainsi que des durées d'échelons réduites à 3 ans pour les échelons supérieurs.

L'objectif poursuivi est de permettre de renforcer l'attractivité des postes pour les agents contractuels de l'enseignement, à la fois, pour les agents de catégories 2 et 3, mais également pour les agents de la 1ère catégorie.

Ces nouveaux référentiels sont appliqués à compter du 1er septembre 2018. Ils concernent :

- les agents nouvellement recrutés : ces derniers sont dorénavant recrutés à l’indice minimum du référentiel correspondant à leur catégorie ;

- les agents actuellement sous contrat : un reclassement au sein des nouveaux référentiels est réalisé à cette même date à l'indice égal ou immédiatement supérieur.

Les agents concernés sont destinataires des notifications individuelles afférentes à leur nouvelle situation administrative.

Le chef du service des ressources humaines

Jean-Pascal FAYOLLE

Annexe

GRILLE DE REMUNERATION DES AGENTS CONTRACTUELS EXERCANT DES FONCTIONS ENSEIGNANTES OU D'EDUCATION (à compter du 1er septembre 2018)

CATEGORIE 1 (Niveau de diplôme : BAC + 5)

Ech.	IB	IM	Durée (années)	Durée cumulées (années)
6	720	596		15 ans
5	675	562	3 ans	12 ans
4	632	530	3 ans	9 ans
3	590	498	3 ans	6 ans
2	548	466	3 ans	3 ans
1	504	434	3 ans	

CATEGORIE 2 (Niveau de diplôme : BAC + 3 et BAC + 4)

Ech.	IB	IM	Durée (années)	Durée cumulées (années)
7	620	520	3 ans	18 ans
6	591	498	3 ans	15 ans
5	560	475	3 ans	12 ans
4	529	453	3 ans	9 ans
3	500	431	3 ans	6 ans
2	469	410	3 ans	3 ans
1	441	388	3 ans	

CATEGORIE 3 (Niveau de diplôme : BAC + 2)

Ech.	IB	IM	Durée (années)	Durée cumulées (années)
6	545	464	3 ans	15 ans
5	519	446	3 ans	12 ans
4	496	428	3 ans	9 ans
3	469	410	3 ans	6 ans
2	446	392	3 ans	3 ans
1	421	374	3 ans	

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 5

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Secrétariat Général
Service des Ressources Humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération
Bureau de gestion des personnels contractuels
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

FORMULAIRE

DE RENONCIATION A UNE AFFECTATION

Je soussigné(e) M, Mme……

Affecté(e) à …… à

compter du 01/09/2020, déclare renoncer à mon affectation et vouloir mettre fin à mon contrat au 31/08/2020.

Fait le …… à ……..

Signature de l'agent

Visa du SRFD ou du chef d'établissement

Annexe 6

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

SECRETARIAT GENERAL
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières
et de la rémunération
Bureau de gestion des personnels contractuels (BPCO)
78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP

Région : .....
Structure : .....
.....
Site : .....
.....

Fiche de prise en charge

(Destinataire : le BPCO)

Etat civil de l'agent

☐ M. ☐ Mme Nom ..... Prénom .....
(nom d'usage suivi s'il y a lieu du nom de jeune fille)

N° INSEE |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|
c

Date de naissance |__|__|__|__|__|__| Né(e) à .....
Département ou pays de naissance .....

Nationalité..... Date de validité du titre de séjour (le cas échéant) : du _____ au _____

Situation familiale ☐ marié(e) ☐ célibataire ☐ concubin(e) ☐ PACSE(E)
☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve)

Adresse

Appartement / Bât. .....
Lieu-dit (éventuellement) .....
(préciser rue, bld, av, ...)
N° ..... Voie .....
Commune .....
Code postal |__|__|__|__|__| N° de téléphone portable (*) .....
N° de téléphone du domicile (*) .....
Courriel personnel (*) .....

Enfants à charge

Nom	Prénom	Date et lieu de naissance	A charge (oui / non)

Je souhaite bénéficier du supplément familial de traitement (SFT) ☐ Oui ☐ Non

L'agent certifie exacts les renseignements ci-dessus.

Date :
Signature de l'agent :

(*) Facultatif mais indispensable pour vous joindre.

Annexe 6

Services antérieurs

<u>Pour les enseignants</u>, services accomplis en qualité d'agent contractuel de la fonction publique

Période	Quotité de temps de travail	Nom de l'employeur

Autres expériences

Période	Quotité de temps de travail	Nom de l'employeur

Le chef d'établissement atteste que les périodes ci-dessus mentionnées ont bien été accomplies et ce, au vu des documents fournis par l'agent.

Date :

Signature et cachet :

Annexe 6

Diplômes et certifications obtenus

Ensemble des diplômes obtenus

Nature des diplômes	Etablissement de délivrance	Année d''obtention

Formations

Nature des formations	Organisme de formation	Année de formation

Annexe 6

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) :

Nom / Prénom de l'agent recruté : .....

En qualité de : .....

Structure d'accueil : .....

Date de début et de fin de contrat : du ..... au .....

Quotité de travail : ..... %

Merci d'indiquer votre situation : <u>un seul choix possible</u>

☐ Certifie qu'à la la date de début de mon contrat, je ne percevr0ai pas de rémunération au titre d'un autre emploi public ou privé.

<u>ou</u>

☐ Certifie qu'à la date de début de mon contrat, je percevrai, en plus de la rémunération du présent contrat, une rémunération au titre d'un autre emploi public ou privé ***(précisez)*** :

- Employeur : .....
- Quotité de temps de travail ..... %

tel que le cumul des temps de travail prévus par chacun des contrats n'excède pas un temps plein.
Je reconnais avoir pris connaissance des textes relatifs au cumul d'emploi et au cumul de rémunération et m'engage à m'y conformer.

Fait à ....., le .....
Signature du candidat :

Demande d'autorisation de cumul d'activités à titre accessoire
Agent à temps complet ou à temps partiel (décret 2017-105 du 27 janvier 2017)

Projet de cumul avec une activité accessoire :

☐ Oui ***(dans ce cas, remplir et joindre à ce dossier le formulaire à télécharger sur <u>www.fonction-publique.gouv.fr</u>)***

☐ Non

Fait à ....., le .....
Signature du candidat :

Je soussigné(e), candidat susnommé, certifie que toutes les informations portées au présent dossier sont exactes et sincères, reconnais qu'en cas de déclarations volontairement erronées, l'Administration pourra mette fin au contrat sans préavis, ni indemnités et engager des poursuites pénales. Je m'engage à informer l'administration de tout changement qui pourrait intervenir.

Date :
Nom et signature du candidat :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 6 - Fiche n°1

VALIDATION PAR LE RPROG 143

D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE RECRUTEMENT
de personnels contractuels sur emplois permanents de l'Etat ouverts dans les EPLEFPA
(enseignants, ATLS et directeurs de centres)
régis par le décret n°86-83 du 17 janvier 1986

(Formulaire à compléter[1] par l'EPLEFPA et à transmettre au SRFD – SFD)

1. Etablissement demandeur :

Région :	
Etablissement :	
Centre constitutif d'implantation du poste à pourvoir :	

2. Poste à pourvoir :

N° de publication :							
N° RenoiRH :							
N° Guépard :							
Secteur :	☐ Administratif	☐ Direction de centre	☐ Education	☐ Enseignement			
	☐ Santé	☐ Technique	☐ Autre (préciser) :				
Catégorie :	☐ A	☐ B	☐ C				
Corps attendu :	☐ AA	☐ AAE	☐ ACEN	☐ Agrégé	☐ ATFR	☐ CPE	☐ Direct. centre
	☐ IAE	☐ IPEF	☐ Infirmier	☐ PCEA	☐ PLPA	☐ SA	☐ TFR ☐ AESH
Genre :	☐ NOR	☐ AJU	☐ LIÉ				
Valeur :	☐ Entier	☐ Demi (*préciser la quotité*) :	☐ 50 %	☐ 70 %			
Discipline :							
Période de recrutement :	du	au					
Motif de vacance : *(préciser **dates** de début et fin si **congé parental** ou **CLD**)*							

3. Candidat :

Nom : _____ Nom patronymique : _____
Prénom(s) : _____ Matricule Renoirh: _____
Diplôme le plus élevé : _____

4. Occupant antérieur :

Nom :_____ Nom patronymique : _____
Prénom(s) : _____ Matricule Renoirh : _____
Temps de travail :

Date : Signature du chef d'établissement :

Avis du SRFD	Décision du RPROG 143
☐ **Favorable** ☐ **Défavorable** *(motif(s)) :*	☐ **Validation** ☐ **Refus** *(motif(s)) :*
Date : Signature du chef de SRFD :	Date : Signature du chef du BDC :

[1] Tous les champs sont **obligatoires**

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 6 - Fiche n°2

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Secrétariat Général
Service des Ressources Humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération
Bureau de gestion des personnels contractuels
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

DE PRISE DE FONCTIONS

Je soussigné(e) :

Certifie que :

Corps et Grade
Affectation :
-
-
-
N° de poste Renoirh :
Résidence administrative :
Fonctions :

Taux d'activité :

prend ses fonctions le
a pris ses fonctions le

Fait à Paris, le :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

SECRETARIAT GENERAL
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières
et de la rémunération
Bureau de gestion des personnels contractuels (BPCO)
78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP

Annexe 6 - Fiche n°3

Certificat de cessation de paiement

émis par le dernier employeur public pour les candidats
ayant exercé des fonctions dans le secteur public
au 1er janvier de l'année de recrutement

Je soussigné(e) (Nom, prénom et fonctions du responsable) : .....

.....

certifie que (Nom et prénom de l'agent) : .....

a été employé(e) par (Nom et adresse de la structure) : .....

.....

en tant que (Fonctions de l'agent) : .....

du ..... au ..... (Dates de début et de fin du recrutement)

(Nom et prénom de l'agent) : ..... ne perçoit plus de rémunération au titre de ces fonctions.

Fait à ....., le .....

Signature :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Annexe 6 - Fiche n°4

SECRETARIAT GENERAL
Service des ressources humaines

Attestation employeur relative au supplément familial de traitement (SFT)

(à remplir par les agents recrutés ayant des enfants à charge)

L'agent recruté

☐ M. ☐ Mme Nom ..... Prénom .....
(Nom d'usage suivi s'il y a lieu du nom de naissance)

N° INSEE |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|
clé

Joindre une copie de l'attestation des droits pour certification du numéro

Établissement .....

Pour les agents recrutés dont le(la) conjoint(e) est fonctionnaire, agent de l'État, d'une collectivité locale ou d'un établissement public.

Le chef de service du conjoint

Je soussigné(e) M., Mme : .....

responsable du personnel dans le service administratif suivant :

Nom de l'administration : .....

Adresse : .....

atteste que M., Mme: ..... conjoint(e) du(de la) candidat(e) susnommé(e)
.....

☐ perçoit le supplément familial de traitement

☐ ne perçoit pas le supplément familial de traitement

☐ ne percevra plus le supplément familial de traitement à compter du |__|__|__|__|__|__|

Cachet du service :

Date et signature du chef de service :

Pour les agents recrutés dont le(la) conjoint(e) est sans activité, exerce une profession libérale ou est salarié(e) du secteur privé.

Je soussigné(e) M., Mme : .....

conjoint(e) du(de la) canditat(e) susnommé(e)

☐ certifie exercer une profession libérale

☐ certifie être salarié(e) du secteur privé

☐ certifie être sans emploi

Date et signature :

Annexe 6 - Fiche n°4 bis

Pièces à joindre
pour percevoir le SFT en cas d'enfant(s) à charge

- Photocopie du livret de famille (toutes les pages renseignées).
- A partir de 2 enfants, attestation de paiement des allocations familiales (de la CAF ou de la MSA).

➔ **Si le(la) conjoint(e) / concubin(e) / partenaire de PACS est fonctionnaire ou agent public** :

- Attestation de l'employeur relative au SFT (modèle joint).

➔ **Si le(la) conjoint(e) / concubin(e) / partenaire de PACS travaille dans le secteur privé, exerce une profession libérale ou est sans activité** :

- Attestation (modèle joint).

➔ **Pour les couples séparés ou divorcés :**

- Photocopie du jugement de divorce ou de l'ordonnance du juge des affaires familiales précisant à quel parent est confiée la garde des enfants ou le lieu de résidence habituelle des enfants.
- Attestation de l'employeur du parent qui n'a pas la garde de l'enfant qu'il ne perçoit pas le SFT.

➔ **Justificatifs supplémentaires pour le SFT des enfants de 16 à 20 ans :**

- Certificat de scolarité ou copie du contrat d'apprentissage ou de formation précisant le taux de rémunération.
- Attestation sur l'honneur que l'enfant ne perçoit pas l'aide au logement.

PIECES JUSTIFICATIVES A TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT POUR TOUTES LES PRISES EN CHARGE DES ACEN, CPE, DIRECTEURS ET AESH

1. Les 4 pages de la fiche de prise en charge.
2. La demande d'autorisation de recrutement visée par la DGER BGDC.
3. Le certificat de prise de fonction.
4. Le certificat de cessation de paiement pour les candidats ayant exercé des fonctions dans le secteur public au 1er janvier de l'année de recrutement.
5. L'attestation pour le versement du supplément familial de traitement pour les candidats ayant des enfants à charge.
6. Deux relevés d'identité bancaire aux noms et prénoms du titulaire du contrat.
7. La photocopie recto verso de la carte d'identité.
8. Pour les étrangers, la photocopie du titre de séjour avec une mention autorisant l'agent à travailler. **Attention, la date de validité du titre de séjour doit couvrir toute la période du contrat de travail**.
9. Pour les étrangers, une photocopie du passeport.
10. Photocopie du livret de famille pour les candidats ayant leurs enfants à charge.
11. Copie de l'attestation d'assurance maladie.
12. Photocopie des diplômes.
13. Les copies des précédents contrats pour les agents ayant exercé des fonctions d'enseignement ou d'assistants d'éducation auprès d'autres administrations publiques.
14. Certificat médical attestant que le candidat est apte à exercer les fonctions d'enseignement.
15. Extrait du casier judiciaire (bulletin n°2)
16. Certificat d'aptitude au sauvetage aquatique et au secourisme pour les professeurs d'EPS.